

POLE AMENAGEMENT

DIRECTION DE L'ESPACE
PUBLICDivision Etudes et Travaux
Voirie Eau et Assainissement

FM

NOTE EXPLICATIVEDE SYNTHESE

OBJET : Marché sur appel d'offres ouvert pour les travaux d'aménagement de trottoirs des rues de Beaune, du Capitaine Vidal, de Pontorson, de Bozouls et Marcel Gervolino à Rivière Salée

P.J. : - 1 projet de délibération
- 1 plan de l'aménagement

Dans le cadre de sa politique de développement des déplacements «en mode doux», et notamment des piétons, la Ville de Nouméa s'est engagée dans un programme d'aménagement de trottoirs revêtus dans différents quartiers de Nouméa. Ce programme, qui a débuté en 2015 sur la route de la baie des Dames et la rue Raphaël Pidjot à Kaméré, s'est poursuivi en 2016 et 2017 sur la rue du Grand Chef Henri Naisseline et les rues Oulés, Varin et Boutmy à Logicoop. Les travaux de revêtement des trottoirs de la rue Copernic, axe de circulation principal de Tindu sont en cours, et ceux des rues Emile Heiny à Rivière Salée, et Higginson à la Vallée des Colons ont débuté en mars 2018.

L'aménagement des trottoirs des rues de Beaune, du Capitaine Vidal, de Pontorson, de Bozouls et Marcel Gervolino à Rivière Salée s'inscrit donc dans cette dynamique avec la même volonté d'interconnecter les équipements publics et de faciliter l'accès aux futures stations du Néobus situées avenue Bonaparte.

Ainsi, environ 1,7 kilomètres de trottoirs revêtus de 1,5 mètres de large doivent être créés. Compte tenu du montant des travaux, estimé à 40.000.000 F/CFP TTC, il convient de lancer un appel d'offres.

Prévus sur une durée de 5 mois, les travaux comprennent la création d'environ 2600m² de trottoirs revêtus avec décaissement des trottoirs actuels en schiste, la mise en place d'une couche d'assise en grave non traitée sur une épaisseur de 10 cm et l'application d'une couche d'enrobé de 4 cm d'épaisseur dont l'épaulement est assuré pour une bordure de type CR1.

Les crédits nécessaires aux travaux sont inscrits au budget de la Ville sur l'autorisation de programme n° 72-2015-1.

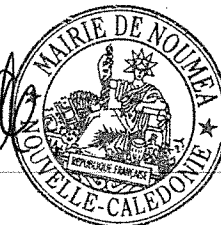
Par conséquent, il est proposé au conseil municipal d'habiliter le Maire à signer le marché sur appel d'offres ouvert avec le soumissionnaire qui aura été proposé par la Commission d'Appel d'Offres pour les travaux d'aménagement de trottoirs des rues de Beaune, du Capitaine Vidal, de Pontorson, de Bozouls et Marcel Gervolino à Rivière Salée.

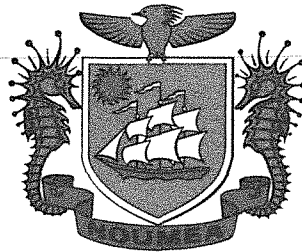
Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 16 avril 2018

Le Maire,

Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

25 MAI 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le mardi 22 mai à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION 15.05.2018	Mme	Sonia LAGARDE	M.	Christophe CHEVILLON
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Christine BELLET
	Mme	Kareen CORNAILLE	M.	Henri OUILLEMON
	M.	Marc MANSEL	Mme	Laurène CASSAGNE
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Patrick SENS
	Mme	Diane BUI-DUYET	M.	Christophe DELESSERT
	Mme	Françoise SUVE	Mme	Jinezi Annie QAEZE
	M.	Dominique SIMONET	M.	Marc DESCHAMPS
	M.	Marc ZEISEL	Mme	Liliane CONDOUMY
	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	Mme	Isabelle LAFLEUR
DATE D'AFFICHAGE 16.05.2018	M.	Nicolas VIGNOLES	Mme	Sonia BACKES
	M.	Tristan DERYCKE	Mme	Félicia BALLANGER
	Mme	Martine LAGNEAU	M.	Charles ERIC
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
	M.	Pierre FAIRBANK	Mme	Dominique KORFANTY
	Mme	Valérie LAROQUE	M.	Angélo PITO
	M.	Mathieu OUANEMA	Mme	Dina REY
	Mme	Janine BAJON	M.	Hnadriane HNADRIANE
	M.	Christophe OBLED		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	M.	Daniel LEROUX	Mme	Charlène SOERIP
			Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	André WAMO
			Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	M.	Gaël YANNO
Nombre de présents	:	37	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Philippe BLAISE
Nombre de votants	:	49	Mme	Sabine KAGY	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
(12 procurations)			M.	Kalisito MUSUMUSU	M.	Jean-Claude BRIAULT
			Mme	Karine DESTOURS	M.	Jonas TAOFIFENUA
			Mme	Germaine NEWEDOU	Mme	Mireille LEVY

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

autorisant la signature d'un marché sur appel d'offres ouvert pour les travaux d'aménagement de trottoirs des rues de Beaune, du Capitaine Vidal, de Pontorson, de Bozouls et Marcel Gervolino à Rivière Salée

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 22 MAI 2018

Vu la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

Vu la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération modifiée de la Commission Permanente du Congrès de la Nouvelle-Calédonie n°136/CP du 1^{er} mars 1967 portant règlementation des marchés publics,

Vu la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/177 du 12 mars 2018 relative au budget principal primitif 2018 de la Ville,

Vu la note explicative de synthèse n° 2018/62 du 16 avril 2018,

La Commission de l'Urbanisme, des Transports et de l'Intercommunalité entendue en séance du 26 avril 2018,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Le Maire est habilité à signer le marché sur appel d'offres ouvert pour les travaux d'aménagement de trottoirs sur les rues de Beaune, du Capitaine Vidal, de Pontorson, de Bozouls et Marcel Gervolino à Rivière Salée avec le soumissionnaire qui aura été proposé par la Commission d'Appel d'Offres.

ARTICLE 2 /

L'étendue du besoin à satisfaire couvre la réalisation d'environ 1,7 km de trottoirs d'1,5m de large soit environ 2600 m² de trottoirs revêtus en enrobé sur les rues de Beaune, du Capitaine Vidal, de Pontorson, de Bozouls et Marcel Gervolino, comprenant le décaissement des trottoirs actuels en schiste, la mise en place d'une couche d'assise en grave non traitée sur une épaisseur de 10 cm et l'application d'une couche d'enrobé de 4 cm d'épaisseur dont l'épaulement est assuré pour une bordure de type CR1.

ARTICLE 3 /

Le montant prévisionnel de la dépense est estimé à 40.000.000 F/CFP TTC.

ARTICLE 4 /

La dépense est imputable au budget de la Ville.

ARTICLE 5 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 6 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 22 MAI 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 25 MAI 2018

Le Maire,

Sonia LAGARDE

DESTINATAIRES :

SUBD ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
POLE AMENAGEMENT	- 1
D.E.P. (D.E.T.V.E.A.)	- 1
AFFICHAGE	- 1

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

25 MAI 2018

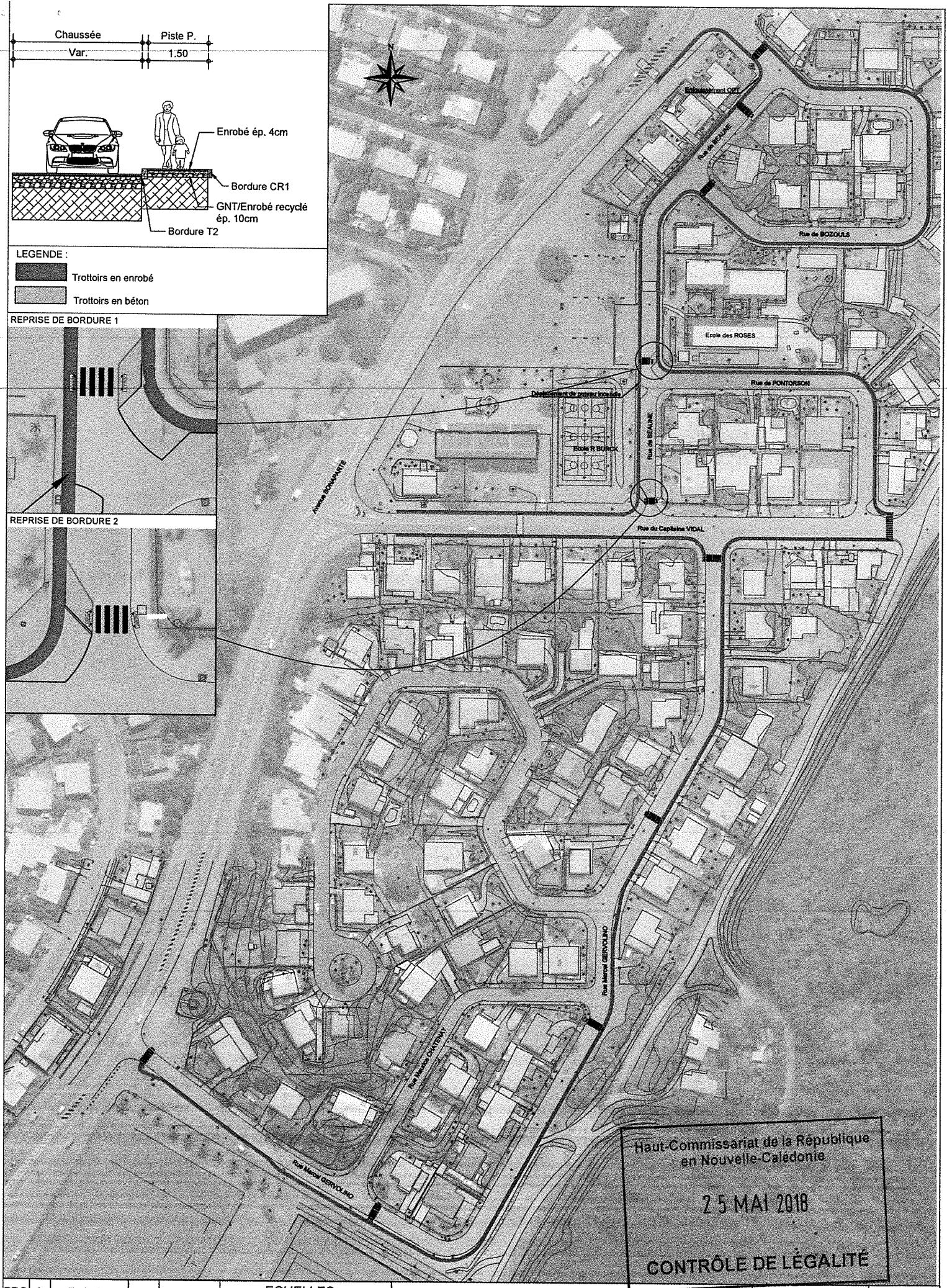
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le 25 MAI 2018
au Commissaire Délégué
et notifié le 28 MAI 2018
et ~~publié~~ publié le
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation

Patricia VAN RYSWYCK
1^{ère} adjointe au Maire
Chargée de l'état civil et des services à la population



PRO	A	Emission	30.01.2018	ECHELLES
Phase	IND.	MODIFICATIONS	Dessiné Date	ECHELLE: SANS
A3 ORIGINAL				

PLAN PROJET CREATION DE
TROTTOIRS A RIVIERE SALEE

Indice A	IMPRIME LE
	03/10/2017